Si vous avez été déjà inscrit à l'Université de Limoges,

 $indiquez \ \textbf{obligatoirement} \ votre \ \textbf{num\'ero} \ \textbf{d'\'etudiant*} :$



FICHE D'INSCRIPTION FICHE DE REINSCRIPTION*

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

 N° d'admission Post-Bac $\,:\,$

	*(Figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)								
	Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe								
ID	ENTITE								
	Nom patronymique								
	(Nom de naissance)								
	Nom marital (Nom d'usage)								
	Prénom (s) dans								
	'ordre de l'état civil								
1									
	Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Code N° 1 Bis								
	Commune de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille								
	Situation de famille de l'étudiant :								
	1 - Seul sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul avec enfant(s) 4 - Couple avec enfant(s)								
	HANDICAP U Oui Non								
	Si oui : Uous ne souhaitez pas préciser Auditif visuel Auditif Moteur Visuel								
	Auditif								
	Auditif moteur								
	Troubles spécifiques du langage Troubles de la santé								
CEDY	évoluant sur une longue période VICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE								
SEK	Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française né(e) avant le 1er janvier 1979, cochez la rubrique correspondant à votre situation :								
_	3 - Exempté ou réformé								
2	Les étudiants de nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille), devront cocher								
	la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant :								
	5 - Attestation de recensement 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense								
DI	REMIERE INSCRIPTION SI VOUS ETIEZ DEJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2015-2016								
11	PASSEZ A LA RUBRIQUE 5								
3	Année de 1 ^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français								
	Année de 1ère inscription dans une université française publique								
	Année de 1 ^{ère} inscription dans une université française publique Nom de l'établissement :								
	Année de 1ère inscription à l'Université de Limoges								
BA	ACCALAUREAT OU EQUIVALENT								
	Précisez : \square Mention : \square Assez B ien Année d'obtention : \square								
4	☐ Bien ☐ Très Bien								
▎▀	Type établissement Nom: Département								
	Code N° 3 ou Pays Code 1, 1 Bis ou 1 Ter								
	Académie d'obtention : Classe Préparatoire (pour inscription à l'Ensil) :								
AI	DRESSE FIXE (ou adresse des parents)								
	Quelle est votre adresse ?								
5	Lieu-dit								
5	Code postal								
	Pays Téléphone fixe :								
	Téléphone portable de l'étudiant :								
AI	DRESSE PERSONNELLE (2016-2017)								
	Hébergement Code N° 4 Téléphone en France (fixe) : (portable) :								
	Quelle est votre adresse?								
6	Quene est voite autesse :								
"									
	Lieu-dit								
	Code postal Commune								

	EGIME D'INSCRIPTION
7	1 - Formation Initiale 2 - Formation Continue 3 - Auditeur libre 4 - Apprentissage 5 - Formation permanente 6 - VAE titre individuel 7 - VAE financée organisme public Indiquez votre statut: 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie) 05 - Apprentissage 06 - Stagiaire Formation Continue 06 - Stagiaire Formation Permanente
EN	MPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
8	1 - De l'étudiant : Aurez-vous en 2016-2017 un emploi rétribué ? Non Oui Si oui, lequel : Code N° 5 Activité professionnelle Code N° 6
0	Quotité: A - Temps complet B - Temps inférieur à 150 heures par trimestre C - Temps compris entre 150 heures par trimestre et mi-temps D - Temps supérieur au mi-temps
	2 - Des parents de l'étudiant : Profession du père Code N° 5 Profession de la mère Code N° 5
8	Etes-vous SPORTIF HAUT NIVEAU ? Non Oui Réservé à l'administration 1 -N 2 - R 3 - E
BIS	De quel type de RESSOURCES ou d'AIDES FINANCIERES bénéficiez-vous ? Ressource ou Aide financière principale Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : L, L, Code N° 7
	ECHANGES INTERNATIONAUX: De quel programme bénéficiez-vous ?:
D	STANTED FOR A DI LOCIDI MENUN EDECATONIDE
9	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour
	établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement : Année : /
	Nom de l'Etablissement : Année : / /
SI	Nom de l'Etablissement : Année : /
10	Nom de l'Etablissement : Année : /
10 10	Nom de l'Etablissement :
10 10 BIS	Nom de l'Etablissement :
10 10 BIS	Nom de l'Etablissement :
10 10 BIS	Nom de l'Etablissement :
10 BIS AT	Nom de l'Etablissement :

	Etes-vous boursier pour ce diplôme ?
	Si oui, précisez le type de bourse :
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région
	03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers
	et votre N° de boursier ou INE :
	AUTRE DIPLOME PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)
1	Etape (année) du diplôme postulé * :
1	* Ex : 1 ^{ère} année de licence de
	Nombre d'inscriptions : dans le L : dans le M : dans le D : dans l
	Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'étape (année) : Etes-vous boursier pour ce diplôme ? Oui Non Demande en cours
12	Si oui, précisez le type de bourse :
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur
	03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers
	et votre N° de boursier si possible :
	Etes-vous ou serez-vous inscrit dans une autre composante* de l'Université de Limoges ?
	Si oui, quelle composante*?
	* Voir la notice explicative
	SECURITE SOCIALE ETUDIANTE (Des changements réglementaires sont attendus)
	Situation Sociale:
	Affiliation à la Sécurite Sociale étudiante : Non et autre affiliation individuelle D Oui et N° Sécurité Sociale
	ou ayant droit Etudiante
	Nom, Prénom, et date de naissance du parent assureur :
	Né(e) le : / /
	En cas de première affiliation à la sécurité sociale étudiante, veuillez préciser :
	le nom et le prénom de votre père :
	le nom de naissance et le prénom de votre mère :
	le nom de haissance et le prenom de voite mere .
	Régime des parents :
	Salariés et assimilés (fonctionnaire de l'Etat, régime de la Banque de France, fonctionnaire territorial ou hospitalier,
	artistes et auteurs, salarié ou exploitant agricole, praticien ou auxiliaire médical conventionné [sauf option profession
	libérale])
	Artisans, commerçants, professions libérales, EDF, GDF, RATP, Mines, Militaires, Employés et clercs de notaire, Sénat, Cultes, Chambre de Commerce de Paris
	Marine marchande, Assemblée Nationale, Port autonome de Bordeaux, théâtres nationaux, comédie française
	Autre régime (dont fonctionnaire international)
10	Trade regime (done ronedomanie micrimational)
13	Cas de non affiliation :
	Bénéficiaire d'une AFR
	Déjà acquittée dans un autre établissement
	Conjoint/concubin/PACS NON étudiant
	Membre UE, EEE, Suisse ou Québec
	Parent agent organisation nationale
	Dispense autre régime

AF	FFILIATION SECURITE SOCIALE OU RATTACHEMENT									
	Même si vous n'avez pas pris d'adhésion à une mutuelle, vous devez choisir l'une d'elles comme centre d'affiliation pour les adhérents à la Sécurité Sociale étudiante ou de rattachement pour les ayants droit.									
14	617 VITTAVI Réseau Emevia									
	Le remboursement des prestations de sécurité sociale sera effectué par le centre choisi. Vous devez adresser à votre centre de sécurité sociale la déclaration de choix de votre médecin traitant et votre propre relevé bancaire.									
AI	DHESION MUTUELLE FACULTATIVE									
	L'adhésion à une mutuelle est facultative. Aucun paiement direct ne doit être effectué auprès de la mutuelle, sauf si vous souhaitez un paiement échelonné. Dans ce cas, ne pas remplir les cases ci-dessous et s'adresser directement à la mutuelle concernée.									
	Adhésion VITTAVI Adhésion LMDE Réseau Emevia OU									
	Cochez la garantie souscrite : Responsabilité civile individuelle accident incluse pour chaque garantie Cochez la garantie souscrite : Responsabilité civile individuelle accident incluse pour chaque garantie Cochez la garantie souscrite : Responsabilité civile individuelle accident incluse pour chaque garantie									
15	ASSURANCE ETUDIANT VITTAVI 16,00 euros INDISPENSABLE 84,00 euros PLUS ETUDIANT 36,00 euros INITIALE 126,00 euros PLUS LMDE 50,40 euros CONFORTABLE 213,00 euros MINI LMDE 97,20 euros CONFORTABLE PLUS 267,00 euros BASIQUE LMDE 153,00 euros OPTIMALE PLUS 321,00 euros ESSENTIELLE LMDE 251,40 euros IDEALE PLUS 396,00 euros ZEN LMDE 379,20 euros									
15 BIS	DROITS OPTIONNELS FACULTATIFS (activités sportives et culturelles) PASS CULTURE 13€ □ PASS SUAPS 13€ □ PACK SPORT 38€ □									
M	ODE DE PAIEMENT DES DROITS									
	<u>Ch</u> èque <u>B</u> ancaire									
16	Mandat Lettre Numéraire Paiement en trois fois									
	<u>Important</u> : Le montant du versement vous sera indiqué lors de votre inscription administrative									
	SI VOUS UTILISEZ UN CHEQUE, NE PAS LE REMPLIR AU PREALABLE. POUR LE PAIEMENT EN TROIS FOIS VOIR NOTICE JOINTE									
4.6	Au-delà de 300 euros, le paiement en numéraire n'est pas autorisé SURANCE RESPONSABILITE CIVILE									
AS	L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages que vous pouvez occasionner à des tiers lors de vos diverses									
17	activités. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une mutuelle. Les étudiants susceptibles de suivre un stage en cours d'année universitaire devront obligatoirement disposer d'une assurance de responsabilité civile.									
	Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document ainsi que les pièces justificatives et documents joints et déclare sur l'honneur :									
	• n'avoir jamais été inscrit(e) à ce jour dans une université (1),									
	avoir été précédemment inscrit(e) à l'Université de (1) : en vue de l'obtention du diplôme de :, ,									
	• ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s),									
	 avoir pris connaissance du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, et en avoir accepté les termes. 									
18	• autorise / n'autorise pas (1) l'Université de Limoges à utiliser ma photographie, pour une diffusion interne à l'établissement (exemple : trombinoscopes). A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.									
	(1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).									
	A, le									
	Signature (obligatoire):									
	L'inscription administrative est la <u>seule</u> officielle : en aucun cas, un résultat ne pourra être validé si l'inscription administrative n'a pas été prise en temps voulu au service de la scolarité.									
	Ce dossier doit permettre d'établir les documents, carte d'étudiant, attestation de diplôme, qui vous seront remis.									
	Dans votre intérêt remplissez votre dossier très soigneusement.									
1	La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites									
	à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du service des "inscriptions".									





12 allée André-Maurois 87065 Limoges Cedex T. 05 55 43 43 55 F. 05 55 43 43 56 Service Scolarité

Inscription en 1ère année de DUT

Liste des pièces à fournir (Le dossier est à fournir complet photocopies faites).

- Copie du relevé de notes du bac ou du diplôme du bac.
- Copie du certificat de participation à la JDC (Journée Défence et Citoyenneté).
- Copie de votre carte d'identité (recto-verso) ou du passeport.
- Etudiants de nationalité étrangère (hors Europe) : extrait d'acte de naissance, copie du passeport ou du titre de séjour.
- Copie de votre carte vitale ou attestation d'immatriculation à la sécurité sociale.
- Notification de bourse CROUS ou Bourse d'un Gouvernement Etranger (BGE).
- Attestation d'assurance responsabilité civile valable jusqu'au 31 août 2017.
- Copie de l'attestation d'affiliation des parents si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans (délivrée par le centre de sécurité sociale des parents)
- Si vos parents appartiennent à l'une des catégories de non-affiliation à la sécurité sociale étudiante, joindre le justificatif correspondant.
- Etudiants mineurs : autorisation écrite à s'inscrire des parents.
- Etudiants salariés : copie du contrat de travail établi sur toute l'année universitaire.
- Etudiants en alternance : copie de la fiche d'engagement d'entreprise ou du contrat.

Règlement des frais de scolarité

Le paiement des droits d'inscription se fera <u>prioritairement par carte bancaire</u> ou par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges.



CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain Aisne Alier Allier Alpes (Haute-Provence) Alpes (Hautes) Alpes (Hautes) Alpes (Hautes) Alpes-Maritimes Ardèche Ardèche Ardèche Ariège Aube Albe Albe Albe Albe Albe Albe Ariège Albe Albe Albe Albe Ariège Albe Albe Albe Albe Albe Albe Albe Alb			
Allier 003 Alpes (Haute-Provence) 004 Alpes (Hautes) 005 Alpes-Maritimes 006 Ardèche 007 Ardèche 009 Ariège 009 Aube 010 Aude 011 Aveyron 012 Bouches-du-Rhône 013 Calvados 014 Cantal 015 Charente 016 Charente-Maritime 017 Cher 018 Corrèze 019 Corse du Sud 2A Corse (Haute) 2B Côte d'Or 021 Côtes d'Armor 022 Creuse 023 Dordogne 024 Doubs 025 Drôme 026 Essonne 091 Eure 027 Eure-et-Loir (Haute) 018 Hérault Ille-et-Vilaine Ille-et-	Ain	001	Gironde
Alpes (Haute-Provence) 004 Alpes (Hautes) 005 Alpes-Maritimes 006 Ardèche 007 Ardennes 008 Ariège 009 Aube 010 Aude 011 Aveyron 012 Bouches-du-Rhône 013 Calvados 014 Cantal 015 Charente 016 Charente-Maritime 017 Cher 018 Corrèze 019 Corse du Sud 2A Corse (Haute) 2B Côte d'Or 021 Côtes d'Armor 022 Creuse 023 Dordogne 024 Doubs 025 Drôme 026 Essonne 091 Eure 027 Eure-et-Loir (Haute) Doubs 025 Gard 030 Garonne (Haute) 031 Ille-et-Vilaine Indre Idea Indre Indre Idea Indre Idea Indre Idea Idea Idea Idea Idea Idea Idea Ide	Aisne	002	Hauts-de-Seine
Alpes (Hautes) 005 Indre Alpes-Maritimes 006 Indre-et-Loire Ardèche 007 Isère Ardennes 008 Jura Ariège 009 Landes Aube 010 Loir-et-Cher Aude 011 Loire (Haute) Aveyron 012 Loire (Haute) Bouches-du-Rhône 013 Loire-Atlantique Calvados 014 Loire-Atlantique Calvados 014 Loire-Atlantique Cantal 015 Lot Charente-Maritime 017 Lozère Cher 018 Maine-et-Loire Corrèze 019 Marne Corse du Sud 2A Marne Corse (Haute) 2B Marne (Haute) Côtes d'Armor 021 Meuste Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Morbihan Dordogne 026 Nièvre Essonne 091 <td< th=""><th>Allier</th><th>003</th><th>Hérault</th></td<>	Allier	003	Hérault
Alpes-Maritimes Ardèche Ardèche O07 Ardennes O08 Ariège O09 Aube O10 Aude O11 Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Charente Charente-Maritime O17 Cher Cher Corrèze Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Dordo	Alpes (Haute-Provence)	004	Ille-et-Vilaine
Ardèche Ardennes Ariège Aube Aube Aveyron Bouches-du-Rhône Charente-Maritime Corrèze Corrèze Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Côtes d'Armor Coreuse Dordogne Dord	Alpes (Hautes)	005	Indre
Ardennes Ariège Aube Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Charente Charente-Maritime Corrèze Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Dor	Alpes-Maritimes	006	Indre-et-Loire
Ariège Aube Aude O11 Aveyron O12 Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Corrèze Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Card Card Card Card Corse Cor	Ardèche	007	Isère
Aube Aude Aude O11 Aveyron O12 Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Corrèze Corrèze Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Dara Card Aude O11 Aveyron O12 Loire (Haute) Loiret Loiret Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Marne Marne Marne (Haute) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Cise Corne Cor	Ardennes	800	Jura
Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Corrèze Corse du Sud Cotse d'Or Côtes d'Armor Creuse Dordogne Doubs Dorôme Eure Dordogne Gard Cardue Aude Aveyron Doubs Cotse Charente Cotse Co	Ariège	009	Landes
Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Corrèze Corse du Sud Cote d'Or Creuse Dordogne Dorne Nièvre Nord Doise Dorne Dorne Paris Dorne Paris Dorne Paris Dorne Do	Aube	010	Loir-et-Cher
Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Cantal Charente Cher Cher Cher Corrèze Corse du Sud Cotes d'Or Creuse Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Essonne Eure Eure-et-Loir Cantal Cotes du Sud Cotes d'Armor Mayenne Meurthe-et-Moselle Morbihan Moselle Nièvre Nord Coise Corne Coise Corne Paris Finistère Corne Paris Corne Corn	Aude	011	Loire
Calvados Cantal Cantal Charente Charente-Maritime Cher Cher Cher Cher Corrèze Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Dordogne Dordogne Dordogne Essonne Eure Eure-et-Loir Gard Garonne (Haute) Doubs Cote Cote Cote Cote Cote Cote Cote Cote	Aveyron	012	Loire (Haute)
Cantal 015 Lot Charente 016 Lot-et-Garonne Charente-Maritime 017 Lozère Cher 018 Maine-et-Loire Corrèze 019 Marne Corse du Sud 2A Marne Corse (Haute) 2B Marne (Haute) Côte d'Or 021 Mayenne Côtes d'Armor 022 Meurthe-et-Moselle Creuse 023 Meuse Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Nièvre Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Furisère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Puy-de-Dôme	Bouches-du-Rhône	013	Loire-Atlantique
Charente O16 Charente-Maritime O17 Cher O18 Corrèze O19 Corse du Sud 2A Corse (Haute) 2B Côte d'Or O21 Côtes d'Armor O22 Creuse O23 Dordogne O24 Doubs O25 Drôme O26 Essonne U19 Cotes d'Armor O26 Essonne O27 Eure O27 Eure-et-Loir O28 Gard O30 Garonne (Haute) O17 Cotes Charente O18 Cote-d-Garonne Lozère Maine-et-Loire Marne (Haute) Mayenne Meurthe-et-Moselle Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Paris Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	Calvados	014	Loiret
Charente-Maritime Cher Cher O18 Corrèze O19 Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Côtes d'Armor Creuse Dordogne Dordome Essonne Eure Gard Garonne (Haute) Chare O18 Cote d'Or O29 Manche Marne Marne Marne Mayenne Meurthe-et-Moselle Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	Cantal	015	Lot
Cher Corrèze O19 Corse du Sud Corse (Haute) Côte d'Or Creuse Dordogne Doubs Drôme Essonne Eure Dardogne Card Corse	Charente	016	Lot-et-Garonne
Corrèze 019 Corse du Sud 2A Corse (Haute) 2B Côte d'Or 021 Côtes d'Armor 022 Creuse 023 Dordogne 024 Doubs 025 Drôme 026 Essonne 091 Eure 027 Eure-et-Loir 028 Finistère 029 Gard 030 Garonne (Haute) Manche Marne (Haute) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	Charente-Maritime	017	Lozère
Corse du Sud 2A Marne Corse (Haute) 2B Marne (Haute) Côte d'Or 021 Mayenne Côtes d'Armor 022 Meurthe-et-Moselle Creuse 023 Meuse Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Cher	018	Maine-et-Loire
Corse (Haute) 2B Marne (Haute) Côte d'Or 021 Mayenne Côtes d'Armor 022 Meurthe-et-Moselle Creuse 023 Meuse Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Mièvre Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme		019	Manche
Côte d'Or Côtes d'Armor Creuse Dordogne Doubs Drôme Essonne Dure Eure Drinistère Gard Garonne (Haute) D21 Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	Corse du Sud	2A	Marne
Côtes d'Armor 022 Creuse 023 Dordogne 024 Doubs 025 Drôme 026 Essonne 091 Eure 027 Eure-et-Loir 028 Finistère 029 Gard 030 Garonne (Haute) 031 Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	,	2B	Marne (Haute)
Creuse 023 Meuse Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Moselle Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Côte d'Or	021	
Dordogne 024 Morbihan Doubs 025 Moselle Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Côtes d'Armor	022	Meurthe-et-Moselle
Doubs 025 Moselle Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Creuse	023	Meuse
Drôme 026 Nièvre Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Dordogne	024	Morbihan
Essonne 091 Nord Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Doubs	025	Moselle
Eure 027 Oise Eure-et-Loir 028 Orne Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Drôme	026	Nièvre
Eure-et-Loir 028 Finistère 029 Gard 030 Garonne (Haute) 031 Orne Paris Pas-de-Calais Puy-de-Dôme	Essonne	091	Nord
Finistère 029 Paris Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Eure	027	Oise
Gard 030 Pas-de-Calais Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Eure-et-Loir	028	Orne
Garonne (Haute) 031 Puy-de-Dôme	Finistère	029	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		030	
Gers 032 Pyrénées-Atlantiques	Garonne (Haute)	031	Puy-de-Dôme
	Gers	032	Pyrénées-Atlantiques

Pyrénées (Hautes)	065
Pyrénées-Orientales	066
Rhin (Bas)	067
Rhin (Haut)	068
Rhône	069
Saône (Haute)	070
Saône-et-Loire	071
Sarthe	072
Savoie	073
Savoie (Haute)	074
Seine-Saint-Denis	093
Seine-Maritime	076
Seine-et-Marne	077
Sèvres (Deux)	079
Somme	080
Tarn	081
Tarn-et-Garonne	082
Val-de-Marne	094
Val d'Oise	095
Var	083
Vaucluse	084
Vendée	085
Vienne	086
Vienne (Haute)	087
Vosges	880
Yonne	089
Yvelines	078
Belfort (Territoire de)	090

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe 971 Guyane 973 Martinique 972 La Réunion 974 Mayotte 976

Collectivités d'Outre-Mer

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes 984

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Açores, Madere Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sámoa Occidentales Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Allyanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Antigue et Barbude Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Amenie Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Ste Lucie Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatémala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taijikistan Taïwan	236
Bolivie	418		428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Guyane Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	lle Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	lles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	lles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	lles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie NIIe Guinée	510	Turkménistan	260
Cambodge	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Criypre Colombie	419	Japon	217	Rép. Democ. Du Congo Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114	Zii II DUDWG	510
Congo Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kazaknstan Kenya	332	Roumanie Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239		257	Royaume Uni Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kirghizistan Kiribati	513	Russie ou red. Russie Rwanda	340		
Costa-Rica Côte d'Ivoire	326	Kinbati Koweït	240	Saint-Marin	128		
Creatic	440	Nowell	240	Cairt Cibaa	120		

241

348

Saint-Siège

Salomon

Salvador

Sainte-Hélène

129

306

512

414

Exemple : FRANCE → 100

119

407

101

Laos

Lesotho

Croatie

Danemark

Cuba

Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweit (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE	006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
Ile Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie	STRASBOURG	067
Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)		
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE	983

- (1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires		F10A-microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B-microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11-musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C-mathématiques sc. physiques	С	F11P-danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D'-sc. agronomiques techniques	DP	F12-arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D-mathém. sc. de la nature	D	G-spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E-Mathématiques Techniques	E	G1-techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU-DAEU A	0033	G2-tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU-DAEU B	0034	G3-techniques commerciales	G3
A-philosophie-lettres (ou philo)	Α	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	н
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis équivalent	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis en dispense	0032
B-économique et social	В	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation études et acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	F8	STAV Agronomie et du vivant	STAV
Bac européen	0002	F9-équipement techbâtiment	F9	ST2S santé et social	ST2S
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10	Sciences et technologies du design et des arts appliqués	TD2A
		•	•	Sciences et technologies de l'industrie et du	
				développement durable	TI2D

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	80	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT							
Chambre CROUS 0 Domicile parental 4							
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5				
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6				
Logement HLM-CROUS (convention)	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						

CODE N°5 - PROFESSION				
Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52	
Artisans	21	Policiers et militaires	53	
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54	
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55	
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56	
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57	
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	58	
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	61	
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	66	
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	69	
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	71	
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72	
Clergé, religieux	44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73	
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	45	Retraités anciens employés et ouvriers	76	
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81	
Techniciens	47	Autre personne sans activité professionnelle	82	
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99	

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE			
Dispositifs de conversion Emploi inférieur ou égal à 1 mois Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois Emploi supérieur à 6 mois	C D E	Aide Educateur Autre emploi jeune ou équivalent Etudiant rémunéré au titre de ses études Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études Etudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	F G H K

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES				
Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4	
Autres bourses (AOI, Excellence etc)	5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U	
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	Р	
Salaire	K			
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	1	
Bourse d'un gouvernement étranger		Ressources du conjoint	J	
Bourse Régionale	M	RSA	S	
Bourse sur critère social	1			
Bourse sur critères universitaires	2			
Bourse au mérite	3			
Bourse collectivités locales	D			

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES			
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	Α	LEONARDO DI VINCI DEPART	Н
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	В		
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	ı
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	С	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	Е	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	F		
		SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU				
001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE	
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques	
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme	
004	Capacité en droit	057	Magistère	
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU,)	
011	DUT	070	DEA	
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS	
013	DEUG	072	MASTER	
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)	
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU,)	
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine	
017	DEUST	081	DES pharmacie	
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,)	082	DES médecine	
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine	
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée	
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Specialisee Approfondie	
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine	
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine	
040	Licence	088	Docteur en pharmacie	
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur	
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire	
050	Maîtrise	510	DELF	
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF	
052	MST	519	Autre diplôme supérieur	
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur	

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE				
Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	Α	Etabl. hors univ.préparant aux concours paramédicau	K	
STS (BTS)		Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou seconda		
IUT (DUT)		Autre établissement ou cursus	S	
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Universit D Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dan			ıS	
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	Ε	l'enseignement supérieur	T	
ESPE	PE Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment			
Enseignement par correspondance	G	entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	U	
Université (hors IUT, ESPE, école d'ingé. univ.)	Н	Instituts catholiques	٧	

CODE N° 11 - MOTIF DE PROLONGATION SECURITE SOCIALE				
Prolongation pour infirmité permanente	Α	Prolongation pour interruption des études > 6 mois	D	
Prolongation pour service national	В	Prolongation par décision individuelle de la CPAM	E	
Prolongation pour diplôme de doctorat	С	Prolongation pour autres motifs	F	



La Maison Médicale de l'Université à votre service

PREVENTION, SOINS, ECOUTE

Pour tout problème de santé, physique, psychique, des consultations, sans avance de frais, sur rendez-vous sont assurées par :

- Des médecins généralistes
- Un médecin psychiatre
- Un médecin, consultation en gynécologie
- Des médecins, consultations en maladies allergiques
- Un psychologue
- Une infirmière, psychothérapeute, formée en relaxation, EMDR et sexologie.

Des infirmières se tiennent à votre disposition pour tous conseils relatifs à votre santé. Proposition de bilan nutrition avec une infirmière.

La Maison Médicale de l'Université peut aussi vous orienter vers des structures extérieures, d'urgences, de soins spécialisés.

Notre équipe comprend également 2 assistantes sociales qui se tiennent à votre disposition dans les locaux du CROUS. Contact au 05 55 43 17 17.

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien...)

MERCI DE VOUS MUNIR DE

- Votre carte d'étudiant
- Votre carte vitale (ou attestation)
- Votre carnet de santé

INFOS PRATIQUES

Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors vacances universitaires, de 8h à 12h et 13h à 17h.

Maison Médicale - SUMPPS 39 J rue Camille Guérin (Campus Vanteaux ligne de bus n°10) 87036 – LIMOGES CEDEX

Tél.: 05 55 43 57 70 Fax: 05 55 43 57 71 sumpps@unilim.fr

Règlement des droits d'inscription ou de réinscription Année universitaire 2016/2017

Modalités du paiement en 3 fois par prélèvement automatique

Conformément à la règlementation en vigueur, l'Université de Limoges propose <u>aux étudiants qui en feront la demande</u>, la possibilité de régler en trois fois les droits d'inscription et la cotisation sécurité sociale étudiante (<u>uniquement pour les diplômes nationaux et non pour les diplômes universitaires</u>). <u>Le seuil minimum fixé pour pouvoir bénéficier du paiement en trois fois est de 404€</u>

Vous devez obligatoirement joindre un RIB et le mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé.

Cas des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ne peuvent pas bénéficier du paiement en trois fois. Un étudiant qui opte pour le paiement en trois fois, et qui deviendrait boursier après validation de son inscription, ne pourra prétendre à un remboursement qu'après le paiement de la totalité de ses droits.

• Calendrier de paiement

- Le 1^{er} paiement (espèce, chèque bancaire ou carte bancaire) a lieu lors de l'inscription.
- Les deux paiements suivants se font obligatoirement par prélèvement automatique aux dates portées ci-dessous :

		DATES DE PRELEVEMENT (1)		
Date de début	Date de fin	1 ^{ère} échéance (2 ^e 2 ^{ème} échéance		
		pmt)	pmt)	
06 /07/2016	24/07/2016	15/09/2016	17/10/2016	
25/07/2016	30/09/2016	31/10/2016	30/11/2016	
01/10/2016	15/10/2016 (2)	16/11/2016	15/12/2016	

- (1) Ces dates de prélèvement sont fixes et ne peuvent en aucun cas être modifiées. Elles figurent sur le relevé des droits universitaires remis lors de votre inscription.
- (2) Le paiement en trois fois ne sera pas autorisé pour les inscriptions au-delà du 15 octobre 2016.

En cas de non règlement (Compte clôturé, non approvisionné ou opposition sur prélèvement)

Le rejet de l'un des deux prélèvements automatiques a pour conséquence :

- l'annulation de l'échéancier : l'étudiant devra s'acquitter de la totalité de sa dette (règlement en espèces à la caisse de l'Agence Comptable).
- la déchéance des droits de sécurité sociale de l'étudiant.
- la radiation de l'étudiant de l'établissement (d'où impossibilité de passer les examens).

De plus, le rejet d'un prélèvement automatique entraîne des frais bancaires à la charge de l'étudiant.



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB avec IBAN et BIC)

Remettre ce document au secrétariat de scolarité

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Université de Limoges à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte selon l'échéancier ci-dessous mentionné, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Université de Limoges.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR71ZZZ591014

DESIGNAT	DESIGNATION DU CREANCIER			
Nom, prénoi	m:	UNIVERSITE DE LIMOGES Agence Comptable		
Adresse :				
		33, rue François Mitterrand BP 23204		
Code Postal	1:	87032 LIMOGES Cedex 01		
Ville : Pays :				
i ays .				
		A DEDITED		
	DESIGNATION DU COMPTE	A DEDITER		
<u>IDEN</u>	TIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)			
IDENTI	FICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)			
	_ _ _ _ _ (_ _)			
5.4	o			
Date :	Signature ob du titulaire di			
	Réservé aux services de scolarité de l'Université – A 1	renseigner obligatoirement en totalité		
	Réservé aux services de scolarité de l'Université – A n	enseigner obligatoirement en totalité		
UFR :	Réservé aux services de scolarité de l'Université – A 1 om de l'étudiant :			
UFR : Nom et prénd	om de l'étudiant :om du débiteur :			
UFR : Nom et prénd	om de l'étudiant :			



BUREAU D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP - CARREFOUR DES ETUDIANTS-

Le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap vous accueille tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus soit par un soutien ou des conseils individualisés, soit par la mise à disposition d'étudiants assistants pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient d'ordre pédagogique ou physique (Prise des cours en notes, Photocopies des cours, Aide à la recherche en bibliothèque, Enregistrement d'ouvrages sur support audio, Aide à la manipulation en TD, Consultation / utilisation des documents pédagogiques, Aide au travail personnel : lecture, écriture,... Aide à la Communication LSF, LPC...), Accès facilité aux différents lieux, Aide aux déplacements sur les différents campus..., soit dans vos démarches administratives ou juridiques (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilités, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant.

Vous pouvez également bénéficier d'aménagements de vos examens (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité ...).

Nous pouvons vous accompagner pour REUSSIR votre INSERTION PROFESSIONNELLE, en vous épaulant dans votre projet professionnel en vous apportant un soutien individualisé et adapté (Faciliter l'accès aux stages, Développer l'alternance, Accompagner les jeunes diplômés vers les structures en charge de l'insertion professionnelle, Aider à la formalisation du projet professionnel, Aider à la mise en relation avec les entreprises, Conseil sur la formalisation des compétences de l'étudiant : Suivi et bilan des expériences réalisées).

Aménagements d'examens pour les Etudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé temporaires

1°/ Dès votre inscription, si vous avez ou pensez avoir un handicap (votre situation peut avoir évolué...), vous êtes invité à le signaler à la scolarité de votre composante. On ne vous demandera pas la nature de votre handicap si vous ne souhaitez pas en parler, mais cela permet à l'Université de recenser les étudiants handicapés et de préparer les différents aménagements nécessaires à la bonne intégration de tous les étudiants à l'Université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) dès votre inscription ou au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen : 39 J, rue Camille Guérin 87036 Limoges cedex Tél. : 05 55 43 57 70

3°/ Le SUMPPS transmet alors le certificat médical complété au Doyen ou Directeur de la Faculté, Ecole ou Institut dans lequel vous êtes inscrit, pour visa. Ce document est ensuite envoyé à la Plate-Forme Engagement – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés pour décision du Président. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. Les aménagements d'examens ne sont valables que pour l'année universitaire en cours.

Renseignements:

SUMPPS / Maison Médicale de l'université

39 J, rue Camille Guérin 87036 LIMOGES CEDEX

Tel.: 05 55 43 57 70 Fax: 05 55 43 57 71

Isabelle COUTY

Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap Carrefour des étudiants

88, rue du Pont Saint-Martial

87000 LIMOGES

Tel.: 05 55 14 92 79 ou 06 47 52 35 34

Fax: 05 55 14 90 71

Mail: isabelle.couty@unilim.fr

Christine MICHON

Chargée d'Insertion Professionnelle auprès des étudiants en situation de handicap

Carrefour des Etudiants
88. rue du Pont Saint-Martial

87000 LIMOGES Tel.: 05 55 14 92 49

Fax: 05 55 14 90 71

Mail: christine.michon@unilim.fr



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 20 ANS - VOUS POURSUIVEZ DES ETUDES SUPERIEURES CE DOCUMENT VOUS CONCERNE

Jusqu'à présent, vos soins étaient remboursés par le Régime de Sécurité Sociale de vos parents. A partir du **1er septembre 2016**, vous bénéficierez du remboursement de vos frais médicaux sous votre propre numéro d'immatriculation. Vous devrez, pour cela, être affilié à une Section Locale de Sécurité Sociale (LMDE ou VITTAVI). Voir particularités de certains régimes spéciaux au verso.

SI VOUS AVEZ	VOTRE DOSSIER SERA GERE PAR	DEVREZ-VOUS PAYER LA COTISATION "ETUDIANT" ?	DATE D'EFFET DE L'AFFILIATION EN SECTION LOCALE (LMDE ou VITTAVI)	OBSERVATIONS
MOINS DE 16 ANS au 01/09/2016 (né après le 01.09.00)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents	NON	Pas d'affiliation LMDE ou VITTAVI	Cette mesure vous concernera dès votre 16ème anniversaire
16 ANS au 01/09/2016 (né avant le 01.09.00)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/" +/201(Lors de votre inscription, vous devrez présenter
16 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.00 et le 31.08.01)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents puis, dès 16 ans, LMDE ou VITTAVI	NON	01/" +/201(obligatoirement votre carte d'immatriculation
17 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.99 et le 31.08.00)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/" +/201(
18 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.98 et le 31.08.99)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/" +/201(
19 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.97 et le 31.08.98)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/" +/201(
20 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.96 et le 31.08.97)	LMDE ou VITTAVI	OUI	01/" +/201(
20 ANS ou plus au 01/09/2016 (né avant le 01.09.96)	LMDE ou VITTAVI	OUI	01/" +/201(

ATTENTION:

Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varient <u>selon l'âge de l'étudiant</u> au cours de l'année universitaire et <u>la profession du</u> <u>parent</u> dont il dépend.

Profession du parent dont dépend l'étudiant	Vous avez entre 16 et 19 ans au cours de l'année universitaire	20 ans au cours de l'année universitaire	Vous avez entre 21 et 28 ans au cours de l'année universitaire
- Salarié et assimilé -Fonctionnaire de l'État, régime de la Banque de France -Fonctionnaire territorial ou hospitalier - Artiste auteur - Praticien ou auxiliaire médical conventionné (sauf option profession libérale) - Exploitant ou salarié agricole	Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Travailleur non salarié - Artisan, - Commerçant - Profession libérale	Affiliation individuelle	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Régimes spécifiques - Clercs et employés de notaires -Chambre de commerce de Paris - Cultes - EDF-GDF - Militaires - Mines - RATP - Sénat	Affiliation individuelle	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Autres régimes spécifiques - Assemblée Nationale - Marine marchande (ENIM) - Port autonome de Bordeaux -Comédie française -Théâtre national de l'opéra	Affiliation individuelle	Affiliation indivuelle	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
-Fonctionnaire international	Couvert par la Sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)
- Agent de la SNCF	Affiliation individuelle	Affiliation individuelle	Affiliation individuelle

Activités culturelles de l'Université de Limoges

- 1) Pour accéder aux activités culturelles, les étudiants doivent s'acquitter du « Pass Culture » (13 €), de préférence au moment de leur inscription, auprès du service scolarité de leur composante ou école de rattachement.
- 2) Certaines activités nécessitent une cotisation supplémentaire (veuillez consulter notre site www.unilim.fr/culture/ et le Guide des activités culturelles).
- 3) Pour plus d'informations, une seule adresse <u>serviceculturel@unilim.fr</u>. Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2016-2017 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le Pass Culture propose :

- <u>Ateliers</u>: Chœur Universitaire, Orchestre Universitaire, Salsa, Club Musique, Danse Contemporaine, Ecriture, Cinéma, Théâtre, Arts dans les soins, Arts Plastiques, Stage astronomie, Atelier Origami.
- Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits.
- <u>Programmation service culturel gratuit</u>: Concerts (tous styles), Expositions, Conférences, Rencontres avec artistes...
- <u>Partenaires du Pass culture</u>: Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Horizons Croisés (concerts de musique actuelle à tarifs réduits), Théâtre de l'Union (tarifs réduits)...Musée National Adrien Dubouché, Musée Départemental de Rochechouart, Musée de Vicq Sur Breuilh.

Attention! Liste susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année.

Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages.

L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'une UE, d'un bonus ou d'une option.

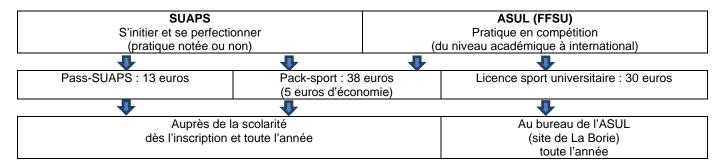
• Pour pratiquer il est nécessaire de payer le Pass-SUAPS ou le Pack-sport (Pass-SUAPS + licence FFSU) dès l'inscription à l'université.

Au total plus de 60 créneaux proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Tulle, Égletons et Guéret avec les activités suivantes: football, rugby, basketball, volley-ball, hand-ball, ultimate-frisbee, gymnastique, athlé course nature, accro-trampoline, danse modern'jazz, zumba, musculation, tai-chi, tir à l'arc, natation, badminton, tennis, tennis de table, squash, judo, renforcement musculaire, cécifoot, trail-rando, parapente, équitation, golf, voile-navigation, escalade, plongée subaquatique, ski alpin, échecs.

• Inscriptions aux activités par internet (https://community-suaps.unilim.fr) début septembre et début janvier pour chaque semestre.

En complément des tournois tout au long de l'année, le SUAPS organise une fois par an la Fête du sport universitaire. Il édite également un guide et un agenda des activités physiques et sportives disponibles début septembre au SUAPS et dans toutes les composantes universitaires.

Plus d'informations : www.unilim.fr/suaps



Attention:

- * La liste des activités peut évoluer à la rentrée universitaire, consultez le site du SUAPS
- * l'étudiant n'ayant pris que le Pass-SUAPS, puis souhaitant pratiquer en compétition devra se licencier à l'ASUL plein tarif et ne pourra plus bénéficier du Pack Sport.